

Atelier d' échanges

Valorisation de la haie

6 décembre 2024

LES ATELIERS D'ÉCHANGES



Avec le soutien de :



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

10

janvier
2025

HCCA
Haut Conseil de la Coopération Agricole

HCCA

07

février
2025



Bien-être /
One welfare

07

mars
2025



protéines végétales
(flambée engrais)

04

avril
2025



TCS

16

mai
2025



Communication

13

juin
2025



Gestion du risque





Au programme:

Témoignages de :

Christophe Courilleau : Gaec La Madeleine, Cuma du Bocage

Christophe Chatri : EARL Bellevue, Cuma L'Anémone

Vincent Laffite : Technicien agroforestier Prom'Haies

Projet Racine en Auvergne Rhône Alpes



Sur la thématique de la valorisation de la haie, qu'est-ce que votre Cuma a mis en place ?

Depuis combien de temps ?

Comment est né ce projet ?

Qui y participe ? Comment c'est organisé ?

Qu'est-ce qui fonctionne bien et quelles difficultés vous pouvez rencontrer ?

Comment et combien le matériel a été financé ? Quel est le coût pour les adhérents ?

Est ce que cela a suscité d'autres projets autour de vous ?

Avez-vous des idées pour faire évoluer cette activité (activités complémentaires etc...) ?





Que réalise votre structure pour promouvoir les haies ?

Plus particulièrement avec le public des agriculteurs, comment les sensibilisez-vous ?

Pouvez-vous expliquer brièvement le label haie ?

Faudrait-il envisager des actions communes, un partenariat ?



PROM'HAIES *en Nouvelle-Aquitaine*



Présentation
Prom'Haies

Intérêts des
haies
champêtres

- Création :
1989
- Membre fondateur et administrateur de l'Afac-Agrofores



LOCALISATION



LES ADMINISTRATEURS

Daniel BARILLOT : président,
Michèle BETIN : vice-présidente, Maxime BLANCHET : vice-président,
Laurent LELEU : trésorier, Catherine ODOUX : secrétaire, Jacqueline AJER : secrétaire adjointe,
Denis BOULENGER (Lycée agricole de Melle) et Grégoire MASSE : membres du bureau

Hervé BAUER, Patrick BELOT, Farid BENHAMMOU, Elisa BIET, Tom BORD, Hervé CREUZEAU, Lionel DAIGRE,
Bernard DE LOYNES, Jérôme DUDOUIT, Francis FLAUD, Marie-Claire FOREST, Jean-Guy GUYON,
Sylvain HOULIER, Jean-Marc LATU, Grégoire MASSE, Julien MAULÉVRIER, Damien MONNEREAU,
Fernand PATRIER, Représentant de l'Association Foie Gras du Périgord

PÔLE TECHNIQUE

David OLLIEAU,
technicien agroforestier

Louis BOULENGER
assistant technique

David BOURDIN,
assistant technique

Estelle LOISEAU
assistante technique

Sarah LE DÉON,
assistante technique

Samuel FICHET,
technicien agroforestier

Marie-Hélène FROGER,
technicienne agroforestière

Vincent LAFFITTE,
technicien agroforestier

Élodie ROUMÉGOU,
technicienne agroforestière

Damien PAIVET,
assistant technique

Caroline COUSIN,
assistante technique

DIRECTION

Pierre-Marie MOREAU,
directeur

Aurélie CROMBEZ,
responsable administrative
et ressources humaines

PÔLE ÉTUDE & COMMUNICATION

Clément LEFORT,
Responsable système
d'information

Carole MALHERBE,
chargée d'étude
et de communication

PÔLE ADMINISTRATIF

Dominique AUBRIT,
assistante administrative

Patricia LAYRAULT,
secrétaire

Sophie SITEAU,
secrétaire

PÔLE VÉGÉTAL LOCAL

Lucie HARDOUINEAU,
technicienne

Patrice MORIN,
saisonnier

Qu'est-ce qu'une haie champêtre ?

SELON LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

C'est une unité linéaire de végétation ligneuse, implantée à plat, sur talus ou sur creux, avec une présence d'arbustes, et, le cas échéant, une présence d'arbres et/ou d'autres ligneux (ronces, genêts, ajoncs...)

Plus simplement =

Unité linéaire de végétation ligneuse:

Largeur : ($\leq 20m$)

Implantation: plat/talus/creux

Composition:

- Arbustes
- Arbuste/arbres
- Arbustes/ autres ligneux (ronces, genêts, ajoncs...)
- Arbustes/arbres et autres ligneux
- Arbres et autres ligneux



! ATTENTION !
À la haie de ronces



Qu'est-ce qu'une haie champêtre ?



Haie haute



Haie haute avec têtards



Haie basse au carré



Haie moyenne en taillis



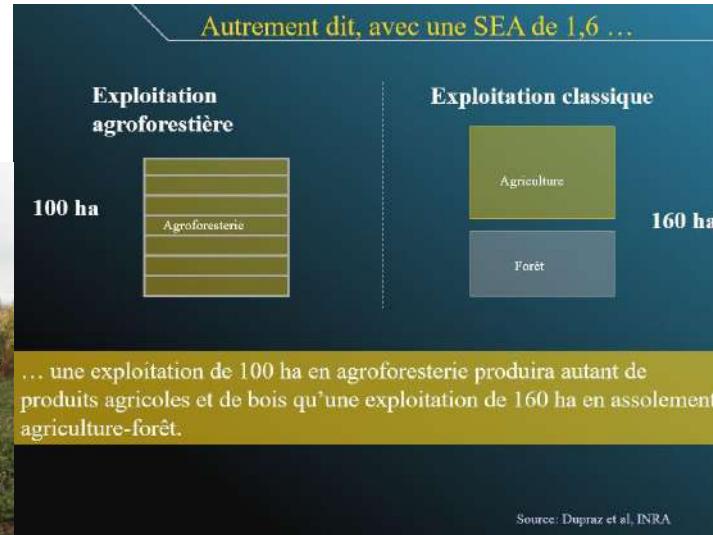
Haie basse avec pommier



Haie basse non taillée

86 : Au-delà de la haie, En route vers l'agroforesterie intra parcellaire...

Utiliser l'arbre pour produire plus et mieux



Arbres agroforesterie intra-parcellaire





PROM'HAIES *en Nouvelle-Aquitaine*

NOS PUBLICS

□ “*Grand public*” :
habitants, usagers...



□ *Gestionnaires* :
agriculteurs, collectivités...

□ *Élèves* :
scolaires et étudiants...



PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

NOS OBJECTIFS

1) Sensibiliser

Informer sur les intérêts de la haie, de l'arbre hors-forêt et de l'agroforesterie sous toutes ses formes.

Retrouvez nos documents, nos dates de manifestations et toute l'actualité des arbres sur notre site : www.promhaies.net

Animation pédagogique
Formation
Sortie
Partage de valeurs
Atelier
Mobilisation

Page

facebook

Expositions

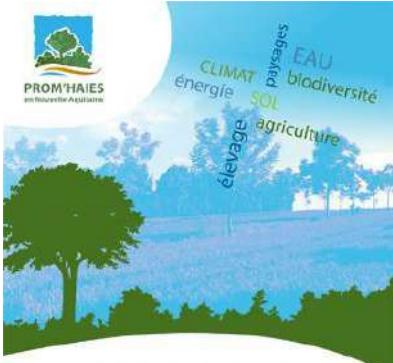


Site internet



PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

Fiches d'information disponibles



Les arbres et les haies sont essentiels !

Elles remplissent une véritable mission d'intérêt général (au climat, paysage...) et profitent aussi à leurs propriétaires. Elles touchent les domaines économiques, environnementaux, sociaux et agronomiques qui sont incontournables lorsque l'on parle de développement durable et d'agro-écologie.

Depuis les années 90, l'arbre champêtre et la haie bosquée sont trop lentement reconstruits. Il a fallu des sols érodés, des inondations, des eaux polluées, le déclin de la biodiversité, le retour du bois-énergie, les premiers impacts du changement climatique... pour mettre en avant les multiples réponses qu'ils apportent, en matière d'agriculture, d'élevage, d'eau et de sol, de climat, de biodiversité, d'énergie et de paysage.



La faune auxiliaire désigne tous les animaux qui sont naturellement utiles aux cultures. Elle est constituée majoritairement d'insectes, mais certains mammifères, oiseaux et reptiles en font également partie.

La faune auxiliaire prédatrice permet de limiter les traitements chimiques contre les parasites ou les nuisibles.

Les polliniseurs favorisent la fécondation des plantes et contribuent à leur fructification.

Enfin, les auxiliaires détritivores décomposent la matière organique et participent à la fertilité des sols.

Pour favoriser la présence des auxiliaires des cultures il est nécessaire de gérer durablement son paysage, notamment en maintenant la présence de haies champêtres accompagnées de bandes enherbées ou de bandes florales de 2 mètres de large minimum. Ces espaces utiles peuvent également être des bords de champs, des bords de route, des fossés...



HAIES, ARBRES CHAMPÊTRES et insectes pollinisateurs



Nois vivons dans un écosystème qui nous apporte tout ce dont nous avons besoin. Les arbres et les polliniseurs en sont des acteurs majeurs et nous bénéficiers de leurs services.

Les polliniseurs sont pourtant victimes d'un déclin inquiétant qui a un fort impact sur de nombreuses espèces, dont la nôtre. Pour que nos activités humaines leur soient favorables, il est nécessaire de comprendre comment ils fonctionnent.

Jardiniers, agriculteurs, habitants, collectivités... chacun peut agir à son échelle pour favoriser les polliniseurs !

Abeille mellifère, aussi appelée abeille domestique, survie

Prenez le temps d'observer les fleurs sauvages par une journée ensoleillée, vous découvrirez une très grande diversité d'insectes polliniseurs.

En France, les principaux insectes polliniseurs sont :

- des hyménoptères : abeilles sauvages, abeilles domestiques, bourdons...
- des diptères : syrphes, mouches...
- des lépidoptères : papillons...
- des coléoptères : charançons, cantharides, chrysomèles, coccinelles...



Bois des arbres, sur mellifère



Colle des arbres, sur l'abeille



Mâle, survie



Syphus sur plante



Couleur des



Colle des



Mâle de la famille des hyménoptères



Chrysop



PROM'HAIES *en Nouvelle-Aquitaine*

2) Planter

Concevoir les projets de plantation et assurer l'assistance auprès de tous les planteurs et gestionnaires.



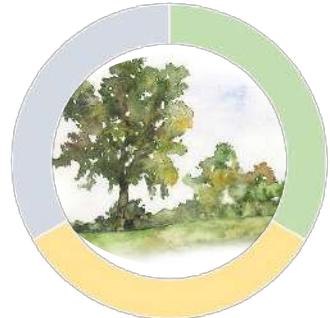
► Anticiper les impacts du changement climatique.

Conseil

Technique **Financier**
ACCOMPAGNEMENT
“SUR-MESURE” Juridique



PROM'HAIES *en Nouvelle-Aquitaine*



**2 520 000 arbres
plantés depuis 1989**



429
porteurs
de projet





PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine

3) Accompagner

Soutenir agriculteurs, collectivités et organismes dans des démarches personnalisées.

• Agir en faveur de la connaissance, l'entretien, la gestion et la conservation des haies et des arbres des champs.



INVENTAIRE Appui méthodologique Rénovation

PLAN DE GESTION Biomasse

Sauvegarde Entretien Démarche participative Valorisation



4) Innover

Réaliser des expérimentations techniques, dans le respect du végétal et de l'environnement.



• Récolter des graines champêtres et produire des plants labellisés "Végétal local"

• Tester des paillages



LE LABEL HAIE, UNE CERTIFICATION POUR PRESERVER LES HAIES

2

Ce que garantit le Label Haie :



Des haies pérennes, en bon état écologique et à la maille fonctionnelle grâce au réapprentissage des pratiques de gestion adaptées



Du bois durable, local et éthique grâce à une filière contrôlée de la haie à la chaufferie

Le Label Haie repose sur :



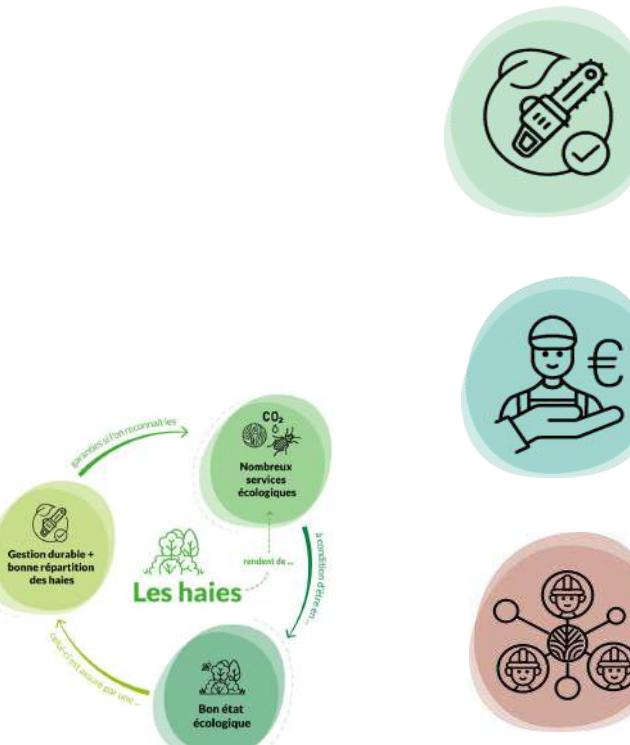
> un cahier des charges
« **Gestion** »



> un cahier des charges
« **Distribution** »



Trois leviers pour replacer la gestion des haies au cœur des systèmes agricoles :



Accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques de gestion des haies

Contribuer à redonner une valeur économique à la haie

Renforcer la valeur sociale et environnementale du métier de gestionnaire de haie

LA MATRICE DES INDICATEURS

Type	Échelle	Niveau	Enjeu	Gestion
Cépée d'arbustes 	Échelle de l'individu 	1  Niveau 1 Protéger la haie	 Enjeu 1 : S'engager sur des minimums préalables	Libre évolution : élargissement de l'emprise spatiale
Cépée d'arbres 	Échelle de la haie 	2  Niveau 2 Améliorer la coupe et la sélection	 Enjeu 2 : Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe	
Haut Jet 	Échelle de l'exploitation agricole 	3  Niveau 3 Augmenter la biodiversité et le capital sur pied	 Enjeu 3 : Exclure les pratiques d'entretien dégradantes	
Têtard 	Echelle du paysage 		 Enjeu 4 : Préserver la maille bocagère	Renouvellement actif : coupe de renouvellement

LE CAHIER DES CHARGES GESTION DU LABEL HAIE

Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

NIVEAU 1



✓ Réaliser des coupes nettes

Pour garantir la reprise et la vigueur des rejets, la qualité de coupe est très importante. Elle doit être nette, sans éclatement de la souche, sans décollement de l'écorce pour éviter l'infiltration d'eau entre l'écorce et le bois. La surface de la section, quant à elle, doit être : aplanie, lisse, unie, légèrement en pente pour permettre l'écoulement des eaux.

✓ Réaliser des coupes au plus près du sol

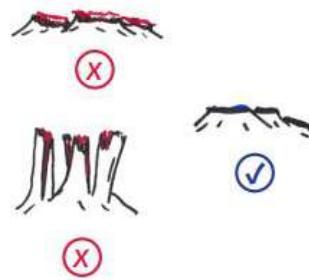
La coupe au ras du sol assure :

- une meilleure stabilité des rejets par un ancrage directement dans le sol,
- un rajeunissement de l'individu par la fabrication de nouvelles racines à la base des rejets,
- un affranchissement des rejets de la souche-mère qui seront plus vigoureux et vivront plus longtemps.

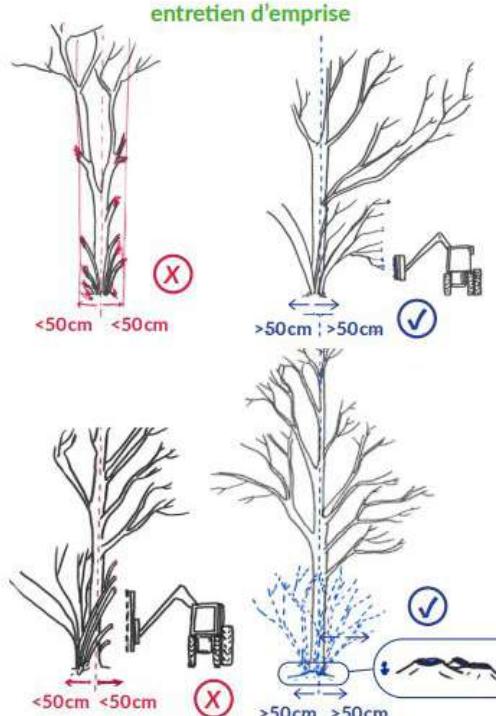
Elle est la garantie d'une durée de vie indéfinie.

Il sera attendu une hauteur de coupe au maximum à 20 cm du sol.

gestion sylvicole



entretien d'emprise



LE CAHIER DES CHARGES GESTION DU LABEL HAIE

Gestion sylvicole



LE CAHIER DES CHARGES GESTION DU LABEL HAIE

Entretien d'emprise



LE CAHIER DES CHARGES GESTION DU LABEL HAIE

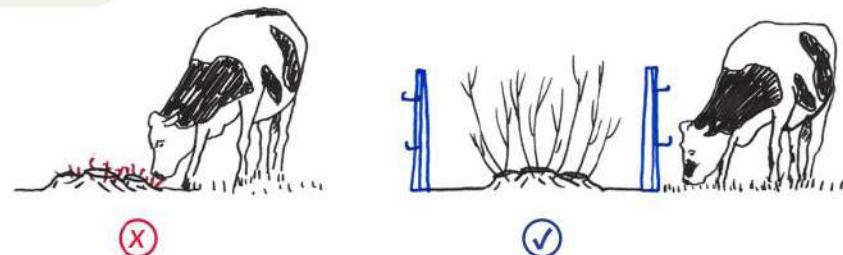
NIVEAU 1

Assurer la repousse de la haie après la coupe



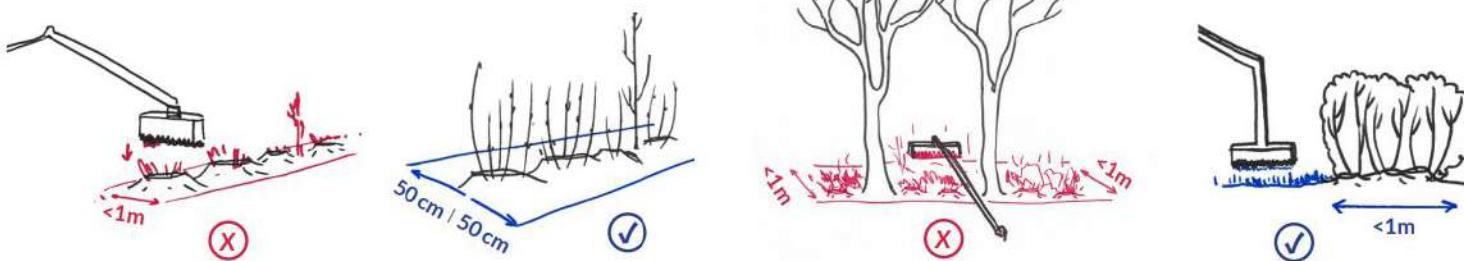
X Pas d'abrutissement sommital des repousses après coupe

Après la coupe, l'abrutissement des repousses par les animaux empêche son renouvellement de la haie. Sa mise en défend par une clôture est impérative pour éviter que les jeunes repousses ne soient abrouties par le bétail. Une surveillance de l'abrutissement par les cervidés est également nécessaire.



X Interdiction de broyage après coupe

Le broyage des repousses par des outils mécaniques empêche le renouvellement de la haie.



LE CAHIER DES CHARGES GESTION DU LABEL HAIE

Broyage après coupe



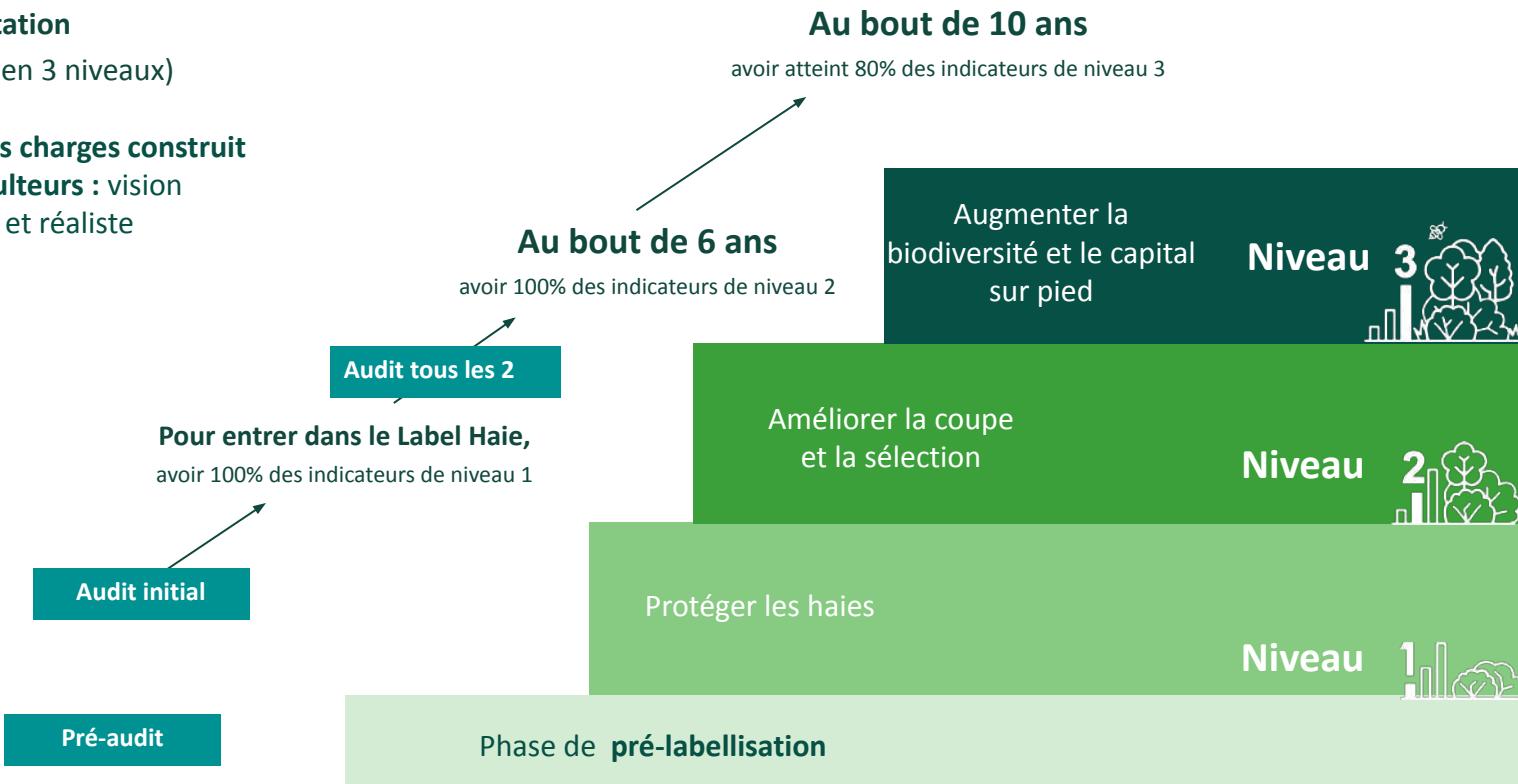
INDICATEURS RÉPARTIS PAR NIVEAU DE DIFFICULTÉS TECHNIQUES OU SOCIOLOGIQUES

Niv 1 Protéger la haie	Indicateurs indispensables pour rentrer dans le label Indic 3.1.1 Favoriser la repousse de la haie après exploitation en empêchant l'aboutissement par les animaux domestiques.
Niv 2 Améliorer la coupe et la sélection	Indicateurs à acquérir en phase d' amélioration Indic 3.1.6 Élagage des branches permettant la fermeture du bourrelet cicatriciel.
Niv 3 Augmenter la biodiversité et le capital sur pied	Indicateurs de perfectionnement Indic 2.4.3 Maintien du lierre sur les arbres. Il peut être coupé avant la coupe du bois et sur la tête d'un têtard après émondage.

INDICATEURS RÉPARTIS PAR NIVEAU DE DIFFICULTÉS TECHNIQUES OU SOCIOLOGIQUES

Méthode de notation

- **Progressive** (en 3 niveaux)
- **Participative**
- **Un cahier des charges construit par les agriculteurs** : vision pragmatique et réaliste



LE LABEL HAIE, UNE CERTIFICATION POUR PRESERVER LES HAIES

2023

12

OCG certifiées

309

gestionnaires certifiés

6

distributeurs certifiés

2 650

km de haies gérés durablement

2025

40

OCG certifiées

2 000

gestionnaires certifiés

11

distributeurs certifiés

15 000

km de haies gérés durablement





Zoom sur le Coût de labellisation

Coût de labellisation est composé de :



Coût de contrôle

Le coût de contrôle de Certis couvre : le temps passé pour réaliser l'audit externe (y compris les frais de déplacement et les frais de dossier)

	Coût de contrôle
Certification individuelle	503 €/2ans
OCG composée de 5 gestionnaires	2 026 €
OCG composée de 20 gestionnaires	2 026 €
OCG composée de 36 gestionnaires	2 330 €
OCG composée de 100 gestionnaires	3 546 €

Coût de redevance



La collecte des redevances couvre le coût d'animation nationale Label Haie conduite par l'Afac-Agroforesteries (représentation, lien dispositifs nationaux, accompagnement échelle régionale ; fonctionnement labellisation (ouverture compte, conventions, ...); évolution corrective et maintenance de l'appli Label Haie ; communication pour développer la notoriété du Label Haie) pour le moment soutenu par les financements publics).

	Coût de redevance	Coût total de labellisation	Coût/gestionnaire
Certification individuelle	100 €/an	Certification individuelle	352€/an
OCG composée de 5 gestionnaires	750 €	OCG composée de 5 gestionnaires	2 776 €
OCG composée de 20 gestionnaires	1 500 €	OCG composée de 20 gestionnaires	3 526 €
OCG composée de 36 gestionnaires	2 800 €	OCG composée de 36 gestionnaires	5 130 €
OCG composée de 100 gestionnaires	7 000 €	OCG composée de 100 gestionnaires	10 546 €

Le gestionnaire paie annuellement :

- L'organisme certificateur Certis pour l'audit externe
- Le détenteur de la marque Label Haie, l'Afac, pour la redevance

Cahier des charges Gestion



PROM'HAIES
en Nouvelle-Aquitaine

Les indicateurs de Niveau 1





S'engager sur des minimums préalables

Respect de la réglementation



1.1.3 Ne pas tailler les haies et les arbres entre le **15 mars et le 15 aout.
(BCAE8)**

1.1.1 Engager toutes les haies et les éléments surfaciques (alignements, bosquets) dont on a la gestion.

**1.1.2 Maintenir le linéaire (haies) et les éléments surfaciques déclarés.
(BCAE8)**

Définition des éléments arborés

Le Label Haie **s'applique à tous les éléments arborés** linéaires et surfaciques présents sur une parcelle agricole de l'exploitation agricole:

- Élément linéaire : la haie (**y compris alignement d'arbres**, ripisylve, haie résiduelle, **haie de colonisation**, en devenir, ...).
- Élément de surface : **le bosquet, ne relevant pas du code forestier*** et ne pouvant pas intégrer un plan simple de gestion forestière. **Selon le code forestier en vigueur et d'une surface maximale de 2 ha.*

dont l'agriculteur en **possède la jouissance en terme de gestion**: il est propriétaire ou à l'accord de gestion du propriétaire.

L'ensemble des haies et de bosquets en gestion de l'exploitation agricole est labellisé
(Pas de longueur de haies minimum pour entrer dans le Label Haie)

Ne sont pas compris dans le Label Haie :

- les boisements de plus de 2 ha et les boisements cadastrés comme tel
- les arbres isolés
- Les vergers
- L'agroforesterie intra parcellaire
- Les lisères boisées de boisement relevant du code forestier
- Les alignements d'arbres paysagers d'entrée de domaine non intégré au PGDH (type alignement de platanes ou de cyprès)



S'engager sur des minimums préalables

Mise en œuvre d'un plan de gestion durable des haies (PGDH)

1.2.1 Faire réaliser un PGDH par un intervenant agréé par l'Afac-Agroforesteries



N° plan de gestion : PROMH_1

Date de réalisation : 06/07/2022

Realisé par :

- Nom de la structure :
PROM'haies en Nouvelle Aquitaine
- Nom et Prénom du technicien/conseiller :
Samuel Fichet



Plan de gestion durable des haies

État des lieux, diagnostic et programme gestion, de coupes et travaux d'amélioration des haies de l'exploitation agricole

L'exploitant référent : BOULENGER Denis
L'exploitation : EPLEIFA Terres et Paysages - Ferme de la grange
Adresse : Route de roche 79500 MELLE
Tél fixe : 05 49 27 62 92
Tél portable : 06 09 67 58 45
Courriel : denisboulenger@eduagri.fr

Linéaire de haies : 28,259.00 m



1.2.2 Mettre à jour et renseigner les interventions :

- Localisation, identification du tronçon
- Type de coupe
- Année

1.2.3 Mettre à jour et renseigner toute modification du périmètre de gestion (mouvements de parcelles...)

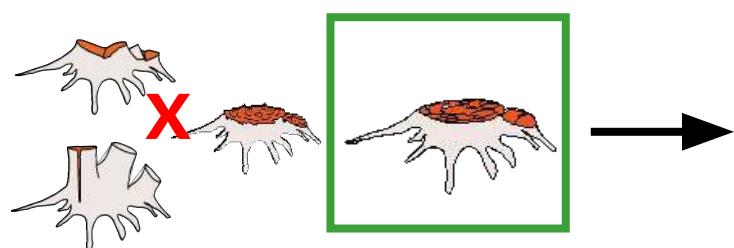


Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

Qualité de coupe

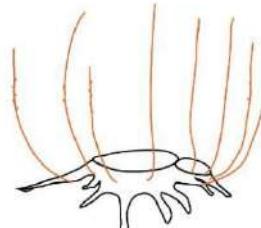
! L'indicateur s'applique aussi bien à la coupe d'exploitation qu'à celle de l'entretien courant **!**

2.1.1 Réaliser une coupe assurant une étanchéité après la coupe (sans éclatement, **sans mâchonnage** de la souche ou de la tête et sans entaille du tronc).

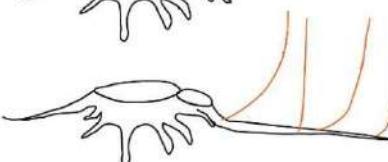


Guide de préconisations de gestion durable des haies
Schéma A.1.2 : Capacités de renouvellement végétatif des espèces

Rejets de souche



Drageons



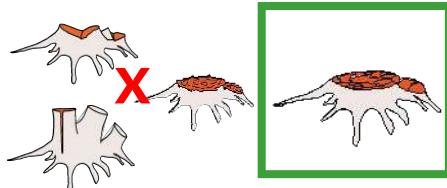
©Afac-Agroforesteries



Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

Qualité de coupe

2.1.1 Réaliser une **coupe assurant une étanchéité** après la coupe (sans éclatement, **sans mâchonnage** de la souche ou de la tête et sans entaille du tronc).



Attention, les tailles latérales doivent être propres, sans déchiqueter les branches, sans rentrer dans la haie, de préférence sur des rameaux de 1 an.

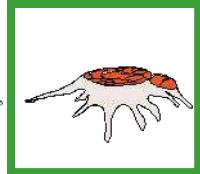
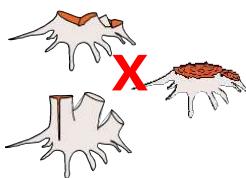
Pratiques non valides



Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

Qualité de coupe

2.1.1 Réaliser une coupe assurant
une étanchéité après la coupe
(sans éclatement, sans
mâchonnage de la souche ou de la
tête et sans entaille du tronc).



Pratiques valides





Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

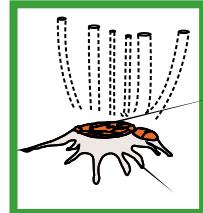
Qualité de coupe



! L'indicateur s'applique aussi bien à la coupe d'exploitation qu'à celle de l'entretien courant



2.1.2 Réaliser une coupe au plus près du sol (haut-jet, cépée d'arbres et d'arbustes).



Pratiques non valides

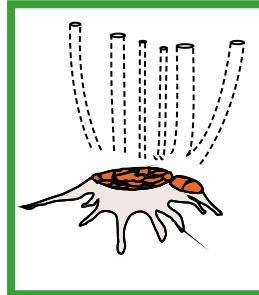
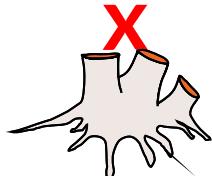
Attention, la taille de haies hautes à 1 m de hauteur ou plus n'est pas possible



Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

Qualité de coupe

2.1.2 Réaliser une coupe au plus près du sol (haut-jet, cépée d'arbres et d'arbustes).



Pratiques valides



Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

Sélection et gestion

2.3.1 Ne pas réaliser de **coupe à blanc de tous les arbres de haut jet** sauf en cas de maladie constatée dans un cadre collectif.



Pratiques non valides



Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe

Sélection et gestion

- Être sélectif en marquant et en conservant :



Les baliveaux de régénération



Les arbres de futaie d'avenir



Les arbres fruitiers domestiques ou sauvages



Les arbres patrimoniaux



Des troncs morts



Pratiques valides



Exclure les pratiques dégradantes

Emprise minimale de la haie



3.1.1 Favoriser la repousse de la haie
après exploitation en **empêchant**
l'abrutissement par les animaux
domestiques.

Pratiques non valides



Exclure les pratiques dégradantes

Emprise minimale de la haie



3.1.1 Favoriser la repousse de la haie
après exploitation en **empêchant**
l'abrutissement par les animaux
domestiques.



Pratiques valides



Exclure les pratiques dégradantes

Emprise minimale de la haie

3.1.3 Favoriser les repousses de la haie après exploitation en s'interdisant le broyage à 50 cm de part et d'autre de la haie, y compris les trouées



Pratiques non valides



Exclure les pratiques dégradantes

Emprise minimale de la haie

3.1.3 Favoriser les repousses de la haie
après exploitation en s'interdisant le
broyage à 50 cm de part et d'autre de la
haie, y compris les trouées



Pratiques valides



Exclure les pratiques dégradantes

Emprise minimale de la haie

3.1.2 Ne pas tailler en dessous de 1m de haut et de 1m de large et ne tailler que les repousses de l'année. Attention: Les haies de ronces sont concernées!



Pratiques non valides



Exclure les pratiques dégradantes

Emprise minimale de la haie

3.1.2 Ne pas tailler en dessous de 1m de haut et de 1m de large et ne tailler que les repousses de l'année.

Attention: Les haies de ronces sont concernées!



Pratiques valides



Exclure les pratiques dégradantes

Suppression des pratiques très dégradantes



3.2.1 Pas de désherbage chimique (dans le respect de la réglementation) à moins de 1 m de l'axe de la haie à plat et, pour la haie sur talus, jusqu'au pied de talus

Pratiques non valides



Exclure les pratiques dégradantes

Suppression des pratiques très dégradantes

3.2.3 Pas de brûlis des rémanents issus des coupes ou d'écoubage de la haie et du talus depuis l'engagement



Pratiques non valides



Exclure les pratiques dégradantes

Suppression des pratiques très dégradantes

3.2.3 Pas de brûlis des rémanents issus des coupes ou d'écoubage de la haie et du talus depuis l'engagement



Pratiques valides





Préserver la maille bocagère

Non surexplotation du bocage

**4.2.1 Ne pas prélever plus de 1/10ème par an
du linéaire total de haies de l'exploitation
agricole.**



Cartographie des prélevements prévisionnels issue du PGDH





PROM'HAIES
en Nouvelle-Aquitaine

PROM'HAIES

en Nouvelle-Aquitaine

Ensemble, agissons pour la haie
et l'arbre champêtre,
au service de nos territoires

Webinaire
Vendredi 5 décembre 2024





Préserver la maille bocagère

Non surexploitation du bocage

4.2.1 Ne pas prélever plus de 1/10ème par an
du linéaire total de haies de l'exploitation
agricole.



Cartographie des prélevements prévisionnels issue du PGDH



**Pillage d'arbres têtard
Pratique non valide**

ETUDE DE CAS SUR LES HAIES OBSERVEES

Quel entretien faire?

Objet de la formation

Présentation Prom'Haies

Intérêts des haies champêtres

Connaissances fondamentales sur l'arbre

Connaissances fondamentales sur le matériel

Entretenir les haies de la CCVG





PROM'HAIES
en Nouvelle-Aquitaine

PROM'HAIES

en Nouvelle-Aquitaine

Ensemble, agissons pour la haie
et l'arbre champêtre,
au service de nos territoires

MERCI DE VOTRE ATTENTION





Marie Laure Balandier

Chargée de mission Agroécologie et Innovation

FR Cuma Auvergne Rhône Alpes





Financé par



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

***La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire***

*Diffusion interne au réseau CUMA dans le cadre de l'accélération et l'accompagnement à la
transition agroécologique (Neo Terra, Région Nouvelle Aquitaine)*

